



Gaine rigide EXCEL Garantie à vie limitée

ICC garantit ses gaines de cheminée en acier inoxydable contre toute défaillance fonctionnelle résultant de défauts du matériel ou de fabrication pour aussi longtemps que le propriétaire original possède la cheminée. Cette garantie assure le remplacement de tous composants en acier inoxydable, à l'exception des chapeaux de pluie qui s'avèreraient défectueux, suite à une utilisation normale avec un foyer résidentiel auto-porteur, un poêle à bois, une fournaise ou une chaudière résidentielle et inclut les dommages causés à la gaine suite à un feu de cheminée. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés à la cheminée de maçonnerie originale ou au bâtiment par les feux de cheminée ou l'usage abusif du produit.

Note : Les feux de cheminée sont dangereux mais évitables. Nous vous recommandons fortement de nettoyer régulièrement votre cheminée.

ICC ne sera responsable que des réparations ou du remplacement des composants en acier inoxydable qui s'avèreront défectueux, selon les dispositions de la présente garantie. En aucun cas, ICC ne pourra être tenue responsable de quelque dommage que ce soit, accidentel ou subséquent, causé par des défauts du système de cheminée EXCEL Gaine Rigide.

Durant les dix premières années de la garantie, ICC réparera ou remplacera sans frais les composants en acier inoxydable, à l'exception des chapeaux de pluie, qui s'avèreront défectueux, selon les dispositions de la présente garantie. Pour le reste de la période de la garantie, ICC remplacera les composants en acier inoxydable à 50% du prix de détail courant au moment de la réclamation. Pour obtenir le service selon les termes de la présente garantie, la gaine défectueuse doit être retournée au détaillant de qui elle avait été achetée. Si vous êtes incapable de retourner la gaine au détaillant original, contactez ICC pour obtenir le nom du détaillant le plus près de chez vous qui pourra vous aider. ICC ne sera pas responsable des frais d'expédition associés aux remplacements sous garantie.

ICC n'assumera aucune responsabilité pour les frais de main-d'œuvre de quelque nature que ce soit, requis pour l'enlèvement ou le remplacement d'un système EXCEL Gaine Rigide, remplacé selon les dispositions de la présente garantie.

Cette cheminée est conçue pour évacuer les gaz de combustion du mazout résidentiel, du bois non traité, du gaz naturel ou du propane. Elle est conçue pour fonctionner à une température continue de 650° C (1200° F) ou moins. Elle n'est pas conçue pour l'utilisation d'appareils qui condensent au charbon, à l'huile ou au gaz. La présente garantie sera nulle et non avenue si la cheminée est utilisée à une fin à laquelle elle n'est pas destinée.

Le système EXCEL Gaine Rigide doit être installé conformément aux directives d'installation incluses avec chaque système, au moment de l'achat. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire de la notice d'installation, elle vous sera offerte gratuitement sur demande. La présente garantie est nulle et non avenue si le système EXCEL Gaine Rigide n'est pas installé conformément aux directives d'installation.

La présente garantie ne peut pas être prolongée ou modifiée par nos agents ou représentants. Cette garantie a préséance sur toute autre garantie de quelque nature que ce soit.